

**Administration Communale
de Hesperange**

AVIS AU PUBLIC

Modifications du règlement général de la circulation

Il est porté à la connaissance du public que le collège des bourgmestre et échevins, lors de sa séance numéro 2026/32 du 4 septembre 2026, a édicté les modifications ponctuelles et à durée déterminée du règlement de circulation de la commune de Hesperange suivantes :

Référence	Objet
2026/32-1.8	Hesperange, route de Thionville – travaux de raccordement du 08.09.2026 au 18.09.2026

Le texte de ladite délibération est à la disposition du public à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement.

Hesperange, le 8 septembre 2026.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le secrétaire,



Le bourgmestre, 

